

le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2004

14 h

Prière.

Il est donné lecture de l'ordre du jour portant reprise du débat ajourné sur la motion 65, laquelle est ainsi formulée :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

Le débat reprend.

Après un certain laps de temps, sur la motion de l'hon. M<sup>me</sup> Dubé, le débat est ajourné au mardi 6 avril 2004.

---

La séance est levée à 15 h.